Image not found or type unknown

vente de maison apres divorce et versement de soulte

Par **steffy**, le **05/05/2011** à **18:29**

je suis en instance de divorce et avec mon mari nous avons une maison qu'il désire conserver, et nous sommes mis d'accord sur le montant de la soulte. si il décide de vendre la maison une fois le divorce pronnoncé et la soulte versée, qu'en sera t-il de la plus value? Devra t-il m'en donner la moitié? Exist t-il un délai pour celà?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés